

# Descriptif du chalet de Côte-Légère

---

## **Accueil**

Le chalet et ses 170 m<sup>2</sup> habitables, entouré d'arbres et un peu en retrait de la route, orienté plein sud, vous accueille et vous permet de loger jusqu'à 16 personnes (6 chambres).

---

## **Accès et stationnement**

Un parking privé permettant de garer 2 voitures est accessible au-dessus du chalet, en bordure de l'avenue du Professeur Forgue, sur le côté droit en montant. Veillez à ce que les voitures n'empiètent pas sur la chaussée. Depuis le parking, l'escalier puis le petit chemin (60 mètres environ) vous mènent au chalet. L'hiver, en cas de chute de neige abondante, attention au passage du chasse-neige qui pourrait recouvrir partiellement vos véhicules et en rendre l'accès difficile.

Vous pouvez également garer vos voitures en-dessous du chalet, sur l'avenue du Lautaret, au niveau des numéros 26 et 28 (accès par l'avenue du Professeur Forgue, l'avenue d'Italie, la Chaussée, puis à droite au niveau du cinéma). Vous remonterez au chalet par le chemin qui démarre immédiatement à droite des emplacements de parking, par un escalier.

---

## **Cuisine**

La cuisine comporte une cuisinière 4 feux + four, fonctionnant au gaz butane. Si la bouteille vient à se vider, vous pourrez la remplacer par une neuve que vous trouverez au cellier. Vous trouverez également un réfrigérateur avec compartiment congélateur, un four à micro-ondes, un évier inox à deux bacs, ainsi qu'un lave-vaisselle.

Les sacs poubelle doivent être déposés dans les bacs qui se trouvent en bordure de l'avenue du Professeur Forgue : depuis le chalet, descendre l'avenue sur 150 à 200 mètres pour trouver un bac collectif disponible.

---

## **Sanitaires**

La salle de bains se trouve entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Vous y trouverez une baignoire, un lavabo et un lave-linge. Un WC se trouve immédiatement à côté.

Une salle d'eau avec douche, lavabo et WC se trouve entre le premier et le deuxième étage.

Trois lavabos supplémentaires se trouvent dans les chambres du premier étage et sur le palier du deuxième.

---

## **Electricité**

Le disjoncteur principal de l'installation électrique se trouve sur le palier du deuxième étage. Vous trouverez également une réserve de fusibles de rechange en cas d'incident.

---

## **Chauffage et eau chaude**

La chaudière qui se trouve à l'entrée du cellier fournit le chauffage du chalet, ainsi que plus de 230 litres d'eau chaude en moins d'une heure.

L'hiver, utilisez uniquement le thermostat d'ambiance qui se trouve à l'angle de l'escalier, au-dessus de la porte du cellier, pour régler la température. La seule opération que vous pouvez effectuer sur le clavier de la chaudière consiste à couper l'interrupteur principal pour la nuit afin d'éviter que la chaudière ne vous réveille. Dans ce cas, n'oubliez pas de ré-enclencher l'interrupteur le matin. Ne touchez à aucun autre élément de l'installation afin de ne pas perturber son fonctionnement.

En cas de panne, prévenez-nous au plus vite et prenez contact avec l'entreprise Charvet qui s'occupe de l'entretien de l'installation, au 04.92.21.10.62.

---

## **Cellier**

Le cellier comporte une bouteille de butane de rechange, l'aspirateur et les ustensiles de ménage, et il abrite également l'installation de chauffage central. Il donne également accès à l'abri à bois et à skis.

---

## **Abri à bois et à skis**

Cet abri n'est accessible que depuis l'intérieur du chalet, à partir du cellier : n'oubliez pas d'en refermer les verrous de l'intérieur lorsque vous quittez les lieux. Vous pouvez y entreposer vos skis, raquettes, luges et chaussures de ski. Nous vous demandons d'éviter de rentrer dans le chalet avec des chaussures enneigées, afin de ne pas risquer d'endommager carrelages et parquets.

Vous trouverez également ici la réserve de bois vous permettant de faire fonctionner le poêle de la grande pièce du rez-de-chaussée.

En cas de chute de neige abondante et soudaine, vous y trouverez aussi les outils de déneigement, pelles et traîneau, ainsi qu'un sac de sel.

---

## **Séjour**

Le séjour comporte une grande table et deux bancs, pouvant accueillir jusqu'à 16 personnes, ainsi qu'un buffet contenant la vaisselle, et un coin salon avec un poêle à bois. Il donne accès à la terrasse et au jardin.

---

## **Chambres et couchage**

Vous trouverez trois chambres au premier étage, l'une contenant 1 lit double, les deux autres 1 lit double et 1 lit simple chacune. Les lits doubles font 160 cm de large pour l'un, 140 cm de large pour les 2 autres.

Au deuxième étage, une chambre contient 2 lits simples, les deux autres 3 lits simples chacune.

Chaque lit est équipé d'une couette et d'un oreiller ou d'un polochon, et des couvertures sont accessibles dans les armoires ou étagères.

**ATTENTION** : la literie n'est pas fournie, non plus que le linge de cuisine ou de toilette. Vous devez donc apporter avec vous draps, taies d'oreiller ou de polochon, linge de toilette et torchons à vaisselle.

Nous vous demandons de veiller à ne pas déplacer les lits et les meubles dans les chambres, afin de ne pas endommager les parquets.

---

## **Communication**

L'adresse postale du chalet est la suivante :

Chalet de Côte-Légère  
C/o M. ANGRAND  
9 Avenue du Professeur Forgues  
05100 BRIANCON

Le chalet ne possède ni téléphone, ni télévision, ni antenne.

Un bureau de poste se trouve près de la Ville Haute, en face du Champ de Mars, un autre dans la Ville Basse, avenue du 159<sup>ème</sup> RIA.

---

## **Entretien et nettoyage**

Nous vous demandons de veiller, lors de votre départ, à restituer le chalet dans un état de propreté suffisant. En particulier, dépoussiérez les sols, lavez les carrelages, sanitaires, évier et cuisinière, lavez et rangez vaisselle et batterie de cuisine, rangez la literie.

---

## Sécurité

Comme tout chalet construit essentiellement en bois, Côte-Légère doit être protégé avec le plus grand soin contre le risque d'incendie. En particulier, nous vous demandons de ne fumer qu'au rez-de-chaussée, et de ne pas jeter de mégot au jardin, toujours très sec en été et donc très facilement inflammable. Un extincteur se trouve à chacun des trois niveaux.

**Lors de la signature du contrat de location**, vous devez souscrire un **contrat d'assurance responsabilité civile**, valable pour un séjour de vacances (villégiature), et **adresser au propriétaire une attestation**.

Lorsque vous quittez le chalet, veillez à maintenir fermées portes et fenêtres, et même les volets si vous devez vous absenter pour plus d'une journée.

Notez que les pentes environnant le chalet sont raides. Veillez donc à n'y circuler qu'en empruntant les chemins, afin de ne pas détériorer le terrain et de ne pas risquer de vous blesser.

Pour des raisons de sécurité, **les animaux ne sont pas acceptés**.

---

## Arrivée et Départ

**Veillez à nous fixer rendez-vous à l'avance en fonction de vos horaires prévus d'arrivée et de départ.**

A l'arrivée, vous nous remettrez le montant dû (solde du loyer, acompte de charges, caution), nous procéderons à l'état des lieux et nous vous remettrons les clés du chalet.

Au départ, nous procéderons au deuxième état des lieux et vous nous remettrez les clés.

---

## Briançon et le Briançonnais

Briançon, plus haute ville d'Europe du haut de ses 1320 mètres, vous offre 300 jours de soleil par an et de très nombreuses activités de loisir sportif, culturel ou gastronomique, ainsi que de nombreuses découvertes au sein d'une nature alpine préservée et magnifique. L'office du tourisme, le bureau des guides et la maison du parc national des Ecrins tout proche, vous fourniront tous les renseignements nécessaires afin que vous puissiez profiter au mieux de votre séjour.

Vous trouverez des informations détaillées sur Briançon et sa région, son histoire, et les activités qui vous sont offertes, sur le site Internet de l'Office du Tourisme, à l'adresse <http://www.ot-briancon.fr>.

---

## Annexes

Vous trouverez en annexe à ce descriptif un plan d'accès au chalet, le plan du chalet proprement dit, ainsi que quelques photos.